

MRC DE LA VALLÉE-DE-L'OR

**PLAN DE GESTION
DES MATIÈRES
RÉSIDUELLES**

2025





SOMMAIRE

En 2025, la MRCVO a poursuivi la mise en œuvre de son PGMR avec des résultats concrets dans plusieurs domaines clés de la gestion des matières résiduelles.

- Soutien aux citoyens et réemploi
- Événements écoresponsables et sensibilisation
- Éducation et communication
- Tarification incitative et gestion des matières
- Mobilisation des ICI et pratiques exemplaires
- Règlementation et conformité
- Valorisation et innovation
- En conclusion...



SOUTIEN AUX CITOYENS ET RÉEMPLOI

Le programme de subventions pour l'achat de produits d'hygiène durables et de composteurs domestiques a été maintenu afin d'encourager des habitudes plus responsables. Parallèlement, la MRC a bonifié ses infrastructures de réemploi : les entrepôts de meubles de Val-d'Or ont été agrandis de 49%, et ceux de Malartic et Senneterre de 24%.



Deux nouveaux conteneurs

ÉVÉNEMENTS ÉCORESPONSABLES ET SENSIBILISATION

Plusieurs festivals et événements ont obtenu une commandite liée à la gestion écoresponsable, consolidant l'engagement du milieu événementiel. En 2025, la MRC a aussi mené deux sondages auprès des citoyens et des usagers des écocentres pour ajuster ses services, et a organisé une visite citoyenne de l'Enviroparc à l'automne.



Centre de transbordement

ÉDUCATION ET COMMUNICATION

Une douzaine de formations et visites éducatives ont été offertes à des organismes, entreprises et classes scolaires. La MRC a été présente dans les marchés publics et divers événements communautaires afin de répondre aux questions des citoyens et renforcer la confiance dans le tri à la source. Une infolettre périodique continue d'informer les élus et les directions municipales sur l'avancement du plan d'action.



Fête de quartier | Eldorado Gold Québec

TARIFICATION INCITATIVE ET GESTION DES MATIÈRES

En 2025, les démarches de la tarification incitative ont débuté pour les industries, commerces et institutions (ICI) assimilables, en vue d'une implantation en 2026. Ce nouveau mode de facturation mensuelle, basé sur le type de matières et le nombre de levées, est géré directement par la MRC. Une ressource dédiée, une campagne d'information et la ligne «À votre tour de miser vert» soutien cette transition. Des formations spécifiques seront offertes en 2026 pour les appuyer davantage.

MOBILISATION DES ICI ET PRATIQUES EXEMPLAIRES

La MRC a modernisé ses pratiques internes en installant des îlots de tri à trois voies dans ses bureaux, projet repris par Eldorado Gold Québec. Les ICI ayant intégré la collecte des matières organiques ont été mis en valeur via les médias locaux et les réseaux sociaux, et la MRC a confirmé sa propre attestation ICI On Recycle +.

RÈGLEMENTATION ET CONFORMITÉ

En 2025, l'embauche temporaire d'un préposé à la conformité des matières résiduelles a permis de poursuivre la sensibilisation auprès de la population.



Campagne de sensibilisation



Le compost en ICI



Station de tri



Bacs non conformes

VALORISATION ET INNOVATION

La valorisation des boues municipales et des fosses septiques se poursuit. Le bois de CRD de catégorie 2 accumulé à l'enviroparc depuis quelques années est désormais broyé pour être utilisé comme matériau de recouvrement dans le lieu d'enfouissement technique et celui de catégorie 1 servira dès 2026 comme agent structurant dans le compost municipal.

POUR CONCLURE...

Ensemble, ces actions concrètes témoignent de la volonté de la MRC de La Vallée-de-l'Or de réduire l'enfouissement, d'encourager le réemploi et de promouvoir une économie circulaire durable.



Broyeur électrique

